

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la sous préfecture de Redon le 7 juin 1999
n° de dossier 352002448*

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton
n° d'affiliation BRE.35.95.027*

*Agrément Jeunesse et Sports n°99 35 S 45
n° SIREN 447 774 845*

n° SIRET 447 774 845 00013

Déclaration d'établissement n° ET001454

Affiliation A. N. C. V. Coupon Sport N° 530050

Affiliation A. N. C. V. Chèque Vacances N° 198039

Club YONEX N° 077

Siège social : Maison des Associations Rue du Stade 35330 MAURE DE BRETAGNE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2005.

L'an deux mille cinq et le vendredi 10 juin à 19 heures 30 les membres de l'association dénommée Maure Badminton Club (MBC), dont le siège social est à la Maison des Associations, Salle Omnisports, Rue du Stade, 35330 MAURE DE BRETAGNE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la salle annexe de la mairie de Maure de Bretagne, sur convocation du comité directeur par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et Les Informations du Pays de Ploërmel conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Membres de l'association :

Présents : 45. Représentés : aucun. Absents : 98.

Membres du Comité Directeur :

Présents : Samuel Hochard, Jean-Marie Constant, Natacha Bertin, Stéphanie Cordion, Aurélien Laurent, Gisèle Bébin, Olivier Bily, Patrice Buis, Olivier Frouin, Frédéric Guillaume, Fabrice Pinel, Sylvie Prioul.

Pas d'absent.

M. Samuel HOCHARD préside en sa qualité de Président de l'association ; M. Aurélien LAURENT est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

Le Président ouvre la séance en remerciant de leur présence tous les adhérents, ainsi que leurs familles et amis, les membres du comité directeur, M. Pierre-Yves REBOUX, Président de la Communauté de Communes de Maure de Bretagne, M. Michel GRUEL, Maire de Les Brulais, et M. Jean-René BEBIN, représentant de la municipalité du Loutehel et M. Olivier FROUIN, Président du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 45 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres par diffusion de quelques copies dans l'assemblée :

- les statuts actuels de l'association
- un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- les pouvoirs des membres représentés
- la feuille de présence certifiée exacte
- le bilan financier année civile 2004, le bilan financier année sportive 2004/2005, le budget prévisionnel année civile 2005, le budget prévisionnel année sportive 2005/2006
- le projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2004.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 2004
- 1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2004
 - 2- Rapport moral du Président (Samuel HOCHARD)
 - 3- Rapport financier de la Trésorière (Natacha BERTIN)
 - 4- Rapport sportif de la saison par les différents responsables :
 - Equipe 1 (Natacha BERTIN)
 - Equipe 2 (Aurélien LAURENT)
 - Equipe 3 (Olivier BILY)
 - Seniors Individuels (Samuel HOCHARD)
 - Jeunes (Samuel HOCHARD)
 - Détente (Jean-Marie CONSTANT)
 - Organisation (Samuel HOCHARD)
 - Communication (Fabrice PINEL)
 - Formation (Samuel HOCHARD)
 - 5- Projets et perspectives pour la saison 2005-2006 (Samuel HOCHARD)
 - 6- Remerciements (Samuel HOCHARD)
 - 7- Questions diverses
 - 8- Elections

1-Vote du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2004.

Lecture est donnée du projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 11 juin 2004. Il ne suscite aucune remarque ni commentaire.

Vote n°1

2-Rapport moral du président :

Le président présente son rapport moral de la saison écoulée.

« Contrairement aux années précédentes, le bilan de la saison 2004/2005 est inquiétant et on peut se demander si le club n'avait pas atteint ses limites à l'issue du cru exceptionnel de la saison 2003/2004 :

- au niveau sportif avec la montée des trois équipes et des jeunes présents aux Championnats de France individuels et par équipes
- au niveau humain avec 113 licenciés alors que le club n'en avait compté au maximum que 71 jusqu'alors
- au niveau structurel, tant en ce qui concerne les salles et les créneaux utilisés que les cadres qui les animent
- au niveau financier, avec un budget toujours entre l'équilibre et le déficit.

Aujourd'hui, une saison plus tard, ces limites existent toujours et elles n'ont été que repoussées.

Sportivement, les trois équipes seniors se sont maintenues avec plus ou moins de difficultés. Quatre jeunes ont participé aux différentes phases du Championnat de France individuel et cinq ont été sélectionnés au Championnat de France par Equipes. Enfin, le club comptera à la rentrée 5 seniors classés C alors qu'il n'en avait connu qu'un seul de toute son histoire.

Humainement, le nombre de licenciés est passé de 113 à 138, une augmentation importante compte tenu de l'absence de nouveaux créneaux.

Les limites structurelles sont donc de plus en plus aiguës. La saturation des créneaux est très marquée à certaines époques de la saison. La création d'un créneau compétiteurs seniors Elite a nécessité l'embauche d'un salarié brevet d'état, ce qui n'a pas empêché le départ de Thomas Rouxel pour Guichen-Bourg des Comptes. Au niveau de l'organisation, le club a été amené à utiliser les installations de Guer pour le tournoi interrégional.

Financièrement, le club vit aujourd'hui sur un budget annuel de plus de 16 000,00 €, soit plus de 100 000, 00 F. Les ressources ont augmenté en proportion, mais un léger déficit s'est quand même creusé au cours des deux dernières saisons.

Face à ces limites, l'assemblée générale de ce soir doit être importante avec les élections. De nombreuses réflexions doivent être menées pour l'avenir du club et pour cela un appel est lancé à la mobilisation des bénévoles.

Mais, pour ne pas dresser un bilan trop négatif, il faut se féliciter de ces limites qui sont liées à notre réussite sportive. Et ces limites sont loin d'être atteintes au niveau de l'état d'esprit. La vie du club reste conviviale malgré l'augmentation constante de ses effectifs. C'est à nous de veiller à cette convivialité et au maintien de relations entre des licenciés qui ne se connaissent pas forcément et qui ne se côtoient pas pour certains. Le petit journal du club (le Joyeux Drive II), les animations internes, les tournois organisés et également l'assemblée générale de ce soir doivent remplir cette mission. »

Le rapport moral du Président ne suscite aucune question.

Vote n° 2

Approbation du rapport moral du président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

3-Rapport financier de la Trésorière :

La trésorière Natacha Bertin présente son rapport financier.

« Je vais commencer par vous présenter le résultats de l'année 2004. Au total, on a 16 080,87 € de dépenses pour 14 905,02 € de recettes, ce qui fait un déficit de 1 175,85 €. Dans le détail, les dépenses d'adhésion représentent 5365 avec 3801 pour les licences (c'est-à-dire ce qu'on verse à la Ligue), 100 pour l'inscription des équipes, 409 pour les inscriptions de nos jeunes dans les tournois et pour les seniors aux Championnats de Bretagne et 716 de frais de participation aux compétitions nationales jeunes (Trophée de France et Championnats de France). Les dépenses d'animation représentent 7156 avec l'alimentation pour les tournois et les rencontres par équipes, les stages jeunes qu'on organise, les achats de trophées et de coupes pour les compétitions et l'équipement textile. Les dépenses administratives représentent 976 avec 651 pour les salaires et 122 pour les déplacements. Enfin, les dépenses de fonctionnement représentent 2582 avec 294 pour l'achat d'un appareil photo numérique, 1433 pour les volants plastiques et plumes et 654 pour les raquettes qu'on revent.

En ce qui concerne les recettes, elles s'élèvent à 5816 pour les adhésions, 6309 pour les animations (tournois organisés, ventes de volants, de raquettes et des textile). Les recettes d'aides et de subventions représentent 2778 avec 800 de la part de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, 1800 de la part de la Mairie de Maure, 20 de la part de la Mairie du Loutehel et 125 de la Mairie de la Chapelle Bouexic, mairies que je remercie au passage.

Vote n°3

Approbation du résultat financier 2004

Le résultat financier 2004 est approuvé à l'unanimité

Maintenant, je vais vous présenter le budget prévisionnel pour l'année 2005 qui est bien sûr déjà entamé. Il a été établi pour un effectif de 140 licenciés. Dans les principales différences avec l'année passée, on prévoit une mise en place du paiement des tournois adultes à hauteur de 50 %. On prévoit en dépenses administratives une augmentation au niveau des salaires et charges sociales. Au total, on a 16417 de dépenses ce qui correspond à peu près à l'année passée.

Pour ce qui concerne les recettes, on a prévu en recettes d'adhésion 6592 avec 6000 de licences. On prévoit en aides et subventions 2040 de la DRDJS et on a besoin d'une augmentation générale des subventions pour équilibrer le budget.

Vote n°4

Adoption du budget prévisionnel 2005

Le budget prévisionnel 2005 est adopté à l'unanimité

Nous allons passer maintenant au résultat de l'année sportive 2004/2005, c'est-à-dire du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005. Au total, on a 16370 de dépenses pour 14281 de recettes, ce qui nous fait un déficit de 2000. Donc une année sportive largement déficitaire avec des dépenses sportives de plus en plus importantes comme l'achat de volants, le paiement des compétitions nationales jeunes et l'organisation de stages.

En recettes d'adhésion, on a 5783 grâce à une augmentation du nombre de licenciés. Les recettes d'animation s'acquièrent grâce à l'organisation de tournois qui sont cruciaux pour la santé financière du club. Les recettes d'aides et de subventions ont été primordiales cette année pour nous maintenir tout juste au niveau de la trésorerie. Je remercie les différentes mairies comme Lieuron, Mernel, Les Brulais, Comblessac et celles que j'ai déjà remerciées tout à l'heure.

Vote n°5

Approbation du résultat financier 2004/2005

Le résultat financier 2004/2005 est approuvé à l'unanimité.

Maintenant, je vais vous présenter le budget prévisionnel pour la saison prochaine. On maintient à peu près le total des dépenses de l'année précédente. On espère que les recettes prévues vont suivre avec une augmentation du nombre de licenciés et que les subventions seront là pour nous aider. »

Vote n°6

Adoption du budget prévisionnel 2005/2006

Le budget prévisionnel 2005/2006 est adopté à l'unanimité

En raison du déficit de ces dernières saisons et d'une augmentation prévisible de la licence fédérale. Une augmentation des tarifs d'adhésion est débattue. En raison de son coût avec l'embauche d'un salarié, le tarif du Babybad sera aligné sur le tarif jeune. La hausse sera plus importante chez les adultes que chez les jeunes.

Tarifs des licences proposés pour la saison 2005/2006

Adultes : 60 €. Jeunes : 45 €. Babybad : 45 €.

Vote n°7

Adoption des tarifs des licences pour la saison 2005/2006

Les tarifs des licences sont adoptés à l'unanimité

4-Rapport sportif de la saison 2002/2003 :

Chaque capitaine ou responsable présente le bilan de la saison écoulée.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Natacha Bertin, capitaine de l'équipe fanion (Régionale 1), présente l'effectif qui, en plus d'elle-même compose cette équipe : Anne Bernier, Anne-Laure Guéhenneuc, Soizic Pongérard, Anthony Croslard, Samuel Hochard, David Lanrivain, et Fabrice Pinel. Julie Derrider et Clément Bébin y ont également participé. L'équipe a disputé 11 rencontres avec seulement 2 victoires, mais c'est ce qui était nécessaire pour se maintenir en Régionale 1, qui

était notre objectif. Le fossé entre la Régionale 1, où nous étions promus, et la Régionale 2 est énorme et l'équipe a montré toute sa solidarité pour se maintenir. Je félicite tous les joueurs pour les efforts qu'ils ont fournis.

Aurélien Laurent présente l'effectif de l'équipe 2 qui découvrait cette saison la Départementale 2 : Séverine Chauvel, Edwige Corbin, Julie Derrider, Christelle Monnier, Sandrine Santoni, Clément Bébin, Olivier Frouin, Olivier Trégaro et moi-même. L'objectif de la saison était de se maintenir en D2 pour la 1^{ère} saison dans cette division. Il était atteint avant même le début du championnat puisque la Commission Interclubs avait décidé qu'aucune équipe ne descendrait en D3. Le bilan est de 6 victoires pour 5 défaites (dont 3 sur le score de 3 / 4), donc positif. L'équipe termine à la 5^{ème} place sur 12, derrière 4 des 5 équipes qui nous ont battu. Je tiens particulièrement à féliciter Christelle, Sandrine et Séverine, toutes les trois débutantes et intégrées malgré tout à cette équipes. Elles ne se sont jamais découragées et se sont toujours rendues disponibles. En conclusion, ma première saison en tant que capitaine s'est bien passée avec une très bonne ambiance au sein de l'équipe et des joueurs qui se sont fait plaisir durant la saison.

Le capitaine Olivier Bily présente son équipe qui a évolué en Départementale 3 cette saison. Je suis fier de l'année écoulée. Nous terminons 7^{ème} sur 11 équipes engagées. Un résultat satisfaisant pour notre 1^{ère} année en D3. Six hommes et 7 femmes ont composé cette équipe : Valérie Bily, Amandine Clair, Stéphanie Cordion, Myriam Moriceau, Sylvie Prioul et Anita Simon, Maxime Constant, Stéphane Groiset, Frédéric Guillaume, Laurent Hochard, Gaëtan Monvoisin, Jean-François Touzet et moi-même. L'équipe est restée fidèle au bon esprit des années précédentes. Tous se sont fait plaisir et c'est bien là l'essentiel. Pour certains, cela a été l'occasion de gagner leur premier match et d'autres se sont enchaînés. C'est pourquoi j'encourage les gens qui hésitent à se lancer dans la compétition. Faites-vous connaître et l'année prochaine vous intégrerez une équipe de votre niveau, car si l'effectif est suffisamment important une nouvelle équipe sera formée.

SENIORS INDIVIDUELS

Le bilan est dressé par Samuel Hochard.

Simple Dames : 8 joueuses classées en simple. Valérie Bily, classée F1. Julie Deridder, classée F1, une finale en tournois régionaux à Maure, sélectionnée au Championnat de Bretagne. Soizic Pongérard, classée F1, une finale en tournois régionaux à Carhaix, 3^{ème} du Championnat de Bretagne. Anne Bernier et Edwige Corbin, classées E2. Sylvie Prioul, classée E1, Vice-Championne de Bretagne Vétérans. Anne-Laure Guéhenneuc, 57^{ème} joueuse bretonne, classée E1, 3^{ème} du Championnat de Bretagne, une demi-finale en tournois régionaux à Saint Nazaire. Natacha Bertin, 49^{ème} joueuse bretonne, classée D1.

Simple Hommes : 11 joueurs classés en simple. Olivier Bily, Maxime Constant et Gaëtan Monvoisin, classés F2. Frédéric Guillaume, classé F1, avec une victoire en tournois régionaux à Bain de Bretagne. Anthony Croslard, classé E2. Olivier Frouin, classé E2, 3^{ème} du Championnat de Bretagne Vétérans. Aurélien Laurent, classé E1, avec deux victoires en tournois régionaux à Lanester et Carhaix. Fabrice Pinel, 60^{ème} joueur breton, classé D1, qui passera C2 à la rentrée, avec une victoire en tournois nationaux (Questembert) et deux en tournois régionaux (Brest et Carhaix), sélectionné au Championnat de Bretagne. David Lanrivain, 60^{ème} joueur breton, classé D2, qui passera C2 à la rentrée. Samuel Hochard, 48^{ème} joueur breton, classé C2. Clément Bébin, 45^{ème} joueur breton, classé D2, mais qui passera C1 à la rentrée, trois victoires en tournois régionaux (Vern, Saint Nazaire et Maure) et Champion de Bretagne D.

Double Dames : 9 joueuses classées en double dames. Anita Simon, classée F2. Anne Bernier, Valérie Bily, Edwige Corbin et Julie Deridder classées E2. Sylvie Prioul, classée E1.

Soizic Pongérard, 99^{ème} joueuse bretonne, classée E2, avec une victoire en tournois régionaux à Questembert. Anne-Laure Guéhenneuc, 63^{ème} joueuse bretonne, classée E1, avec une victoire en tournois régionaux à Questembert. Natacha Bertin, classée D2.

Double Hommes : 15 joueurs classés en double hommes. Olivier Bily, Maxime Constant, Laurent Hochard et Gaëtan Monvoisin classés F2. Frédéric Guillaume, classé F1. Stéphane Groiset et Jean-François Touzet, classés E2. Olivier Trégaro, classé E1. Aurélien Laurent, classé E1, Champion de Bretagne E et deux victoires tournois régionaux à Plérin et Questembert.. Olivier Frouin, Samuel Hochard et David Lanrivain, classés D2. Clément Bébin, 100^{ème} joueur breton, classé E1, Champion de Bretagne E, une victoire en tournois régionaux. Anthony Croslard, 91^{ème} joueur breton, classé C2. Fabrice Pinel, 85^{ème} joueur breton, classé D1.

Double Mixte : 12 joueurs classés et 9 joueuses classés en double mixte. Valérie Bily, Olivier Bily, Maxime Constant, Frédéric Guillaume et Gaëtan Monvoisin, classés F2. Edwige Corbin et Anita Simon classées F1. Anne Bernier et Sylvie Prioul, Olivier Frouin et Aurélien Laurent, classés E2. Julie Deridder et Olivier Trégaro classés E1. Natacha Bertin, Anthony Croslard, Samuel Hochard et David Lanrivain, classés D2. Anne-Laure Guéhenneuc, 70^{ème} joueuse bretonne, classée E1, avec une victoire en tournois régionaux à Questembert. Soizic Pongérard, 69^{ème} joueuse bretonne, classée E2, avec deux victoires en tournois régionaux, associée à Fabrice Pinel, 76^{ème} joueur breton, classé E1. Clément Bébin, 61^{ème} joueur breton, classé E1, avec une victoire en tournois régionaux à Questembert.

JEUNES

Le bilan est dressé par Samuel Hochard.

« Avant toute chose, il faut souligner le travail réalisé par l'Office Intercantonal des Sports, et plus particulièrement par Franck Jourdan,. Les parents ont également joué un rôle important dans la réussite actuelle des jeunes, en suivant leurs enfants et en organisant leurs déplacements sur les tournois. Au niveau des résultats, une médaille d'argent, trois places de quart de finaliste, une place de huitième de finaliste aux Championnats de France Individuels (Simples, Doubles et Mixtes) pour 4 joueurs engagés, 2 titres de Champion de Bretagne, 2 titres de Champion d'Ille-et-Vilaine.

Poussines : Lucie Perrinel 45^{ème} joueuse bretonne, Saskia Bouchardy 28^{ème} joueuse bretonne, Amélie Soullaine, 17^{ème} joueuse bretonne avec une finale à Maure.

Poussins : Maveryck Leveau, 120^{ème} joueur breton, Alexis Abihessera, 92^{ème} joueur breton, Benjamin Gizard, 79^{ème} joueur breton, Dylan Prioul, 73^{ème} joueur breton, William Vallais, 41^{ème} joueur breton. Louis-Antoine Ray, 27^{ème} joueur breton.

Benjamines : pas de benjamines cette saison.

Benjamins : Corentin Peschard, 87^{ème} joueur breton, classé F2/F2/F2 ; Benjamin Bouchardy, 27^{ème} joueur breton, classé E2/F1/F1.

Nicolas Perrinel, 1^{er} joueur breton et 8^{ème} joueur français, classé D2/E1/E1, trois victoires en tournois départementaux (Bruz, Bain de Bretagne et Maure), Champion de Bretagne Benjamins, participation à 5 Trophées de France (avec une finale en simple et trois demi-finales en double) et aux Championnats de France (huitième de finaliste en simple, quart de finaliste en double), sélectionné pour le Championnat de France par Equipes.

Minimettes : Emilie Février, 53^{ème} joueuse bretonne, Sandra Rousseaux, E2/F1/F1, 34^{ème} joueuse bretonne. Lise Perrinel, 23^{ème} joueuse bretonne, classée E2/F1/F1, deux sélections en Championnat Régional Jeunes avec une demi-finale en simple.

Minimes : Florent Joly, E2/F1/F1, 64^{ème} joueur breton.

Antoine Bébin, classé D1/D2/E1, 2^{ème} joueur breton et 12^{ème} français, Champion de Bretagne Minimes, Champion d'Ille-et-Vilaine Double Hommes Cadets, participation à 5

Trophées de France, avec 3 quarts de finale en simple, une demi-finale en double et une demi finale en mixte, participation aux Championnats de France Individuels, avec un quart de finale en simple, sélectionné pour le Championnat de France par Equipes, deux compétitions internationales avec l'Equipe de France (Bordeaux et Lausanne)

Thomas Rouxel, adhérent à Maure et licencié au club de Guichen-Bourg des Comptes cette saison, classé C2/D1/E1, N°1 Breton et N°5 Français, 3 victoires en tournois départementaux (Mordelles, Liffré et Vern), Vice-Champion de Bretagne Minimes, Champion d'Ille-et-Vilaine Cadets en double et en mixte, 5 participations au Trophée de France pour 4 finales en simple, 3 victoires en double et une demi-finale en mixte, participation aux Championnats de France Individuels, avec un quart de finale en simple et une médaille d'argent en double, sélectionné pour le Championnat de France par Equipes, 3 compétitions internationales avec l'Equipe de France (Bordeaux, Danemark et Lausanne).

Cadettes : Anne-Laure Guéhenneuc, classée D1/D1/D2, 10^{ème} joueuse bretonne, Vice-Championne de Bretagne Cadettes, sélectionnée pour le Championnat de France par Equipes.

Cadets : Benjamin Rousseaux, classé F1/F1/F2, 45^{ème} joueur breton, avec une victoire en tournois départementaux seniors non-classés à Guichen. Damien Carville, classé F1/F2/F1, 41^{ème} joueur breton, sélectionné au Championnat de Bretagne seniors non classés. Clément Bébin, classé C2/D1/D1, 3^{ème} joueur breton et 41^{ème} Français, 2 participations au Trophée de France avec une victoire en double, participation aux Championnats de France Individuels, sélectionné pour les Championnats de France par Equipes.

Juniors Filles : Julie Deridder, 20^{ème} joueuse bretonne.

Juniors Garçons : pas de juniors garçons engagés en compétition.

Le dispositif PASSBAD, système de plumes qui l'image des ceintures au judo, évalue les progrès des joueurs, a permis de récompenser ceux qui ont réussi à passer les différentes épreuves. Voici la liste des lauréats de la saison. Plume blanche : Dylan Prioul, Thibaud Garcia, Lucie Perrinel, Emeline Lelièvre. Plume jaune : Louis-Antoine Ray, William Vallais, Amélie Soulaïne, Saskia Bouchardy, Corentin Peschar. Plume verte : Corentin Peschard, Benjamin Bouchardy, Lise Perrinel, Sandra Rousseaux et Florent Thomas. Ces derniers pourront s'attaquer l'an prochain à la plume bleue.

Quant au Babybad, il permet aux plus petits de se familiariser avec l'univers du badminton : le volant, la raquette, le terrain et le filet. Des petits concours ont émaillé toute la saison. En voici les lauréats. Le concours de jongles a été remporté par Gabriel Fily devant Donovan Théaudin et Titouan Thézé. Le concours d'échanges a été gagné par Donovan devant Gabriel et Alexane ChereL. Le concours de service retour a été gagné aussi par Donovan Théaudin devançant à nouveau Gabriel et Alexane. Enfin, pour les plus jeunes, le concours de volant nommé a été gagné par Lausanne Wenger et Lisa Lumineau devant José Louis Bourrée. »

DETENTE

Jean-Marie Constant, responsable de la section détente, en fait le compte-rendu.

« L'organisation de rencontres détente pour des clubs pas trop distants de notre secteur n'a pas apporté le maximum de ce que nous avons espéré. Bien que volontaires, tous les clubs n'ont pas joué le jeu, soit en ne se déplaçant pas, en ne prenant pas rendez-vous ou en annulant au dernier moment la rencontre sans en reprogrammer une autre. Ayant fait partie de la mise en place de cette organisation à l'instigation du conseil général, je ne manquerai pas d'en faire un rapport détaillé lors de notre prochaine réunion en octobre prochain.

Tout n'étant pas négatif, nous avons quand même pris du plaisir à recevoir Laillé et Saint Malo de Phily ainsi que lors de nos déplacements à Pont Réan, Pléchâtel et Goven, où partis dans notre élan nous avons terminé la soirée à jouer entre nous par manque de joueurs de Goven.

Nous avons eu un contact avec le club de Coëtquidan et nous avons pu mettre en place une rencontre chez eux avec un retour. Très dur pour notre section contre ces jeunes sportifs de militaires.

Par contre, au fur et à mesure de l'avancement dans la saison, notre créneau du lundi de 17 h 00 à 18 h 30 et souvent plus a été de plus en plus fréquenté. Assidûment pour certains inconditionnels et sporadiquement pour d'autres en fonction de leurs possibilités. Nous avons parfois été à la limite de repousser les portes par manque de place. Mais l'esprit convivial de cette équipe a su faire abstraction de ces petits inconvénients.

Je remercie toute l'équipe de détente qui a réussi à me supporter durant cette saison et si je n'ai pas cité de nom pour certains événements, c'est parce qu'à mes yeux vous avez tous le même mérite : celui d'aimer le bad et d'être les meilleurs. »

ORGANISATION

Participation au Forum des Associations du Canton de Maure de Bretagne.

Journée Portes Ouvertes le dernier dimanche de septembre.

Quatre tournois homologués cette saison. *Tournoi interrégional seniors classés D-E* : 98 joueurs de Bretagne et des Pays de Loire. *Tournoi régional seniors classés F et non classés* : 40 joueurs de Bretagne. *Tournoi départemental poussins-benjamins* : se déroule le 22 mai 2005, 60 joueurs attendus. *Tournoi départemental minimes-cadets* : 127 joueurs d'Ille-et-Vilaine. Plus également la 5^{ème} journée du Championnat Régional par Equipes de Régionale 1 organisée en février, soit plus de 400 joueurs accueillis au cours de la saison

COMMUNICATION

Sous la houlette de Fabrice Pinel, le journal du club « Le Joyeux Drive II » a poursuivi son aventure. Un feuillet supplémentaire a été rajouté. Son objectif est de parler de tous les licenciés du club.

Le projet de site internet est toujours à l'étude. Nous espérons bientôt avoir les moyens de le mettre en place. Le site internet de la commune de Maure a été lancé et le club y a une page.

Enfin, des archives photographiques ont été créées avec l'appareil photo numérique du club et il sera possible pour ceux qui désirent de faire graver des CD à partir de la rentrée.

FORMATION

Deux joueurs ont été sélectionnés en stage international (Antoine Bébin et Thomas Rouxel). Trois joueurs (Antoine Bébin, Nicolas Perrinel et Thomas Rouxel) ont été sélectionnés en stage national, 5 joueurs ont été sélectionnés en stages régionaux (Antoine et Clément Bébin, Anne-Laure Guéhenneuc, Nicolas Perrinel et Thomas Rouxel), 10 joueurs ont participé au stage départemental de secteur organisé par le club avec le soutien du Comité d'Ille-et-Vilaine et du Conseil Général, à destination des clubs de Guipry, Bain de Bretagne, Saint Malo de Phily, Redon et Maure. Trois stages ont été organisés par l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure-Pipriac.

Pour la première fois, un stage de rentrée a été organisé à l'attention des seniors (une douzaine de participants).

Aurélien Laurent a obtenu le Diplôme d'Initiateur de Badminton, premier niveau de formation pour les cadres.

5-Projets et perspectives pour la saison 2005-2006

Samuel Hochard insiste sur les points qui vont être cruciaux pour l'avenir de l'association :

- l'investissement des bénévoles, dès ce soir à l'occasion des élections, pour intégrer le comité directeur, mais également tout au long de la saison pour l'organisation des tournois principalement et de toutes les manifestations du club. L'augmentation du nombre de licenciés et donc l'activité croissante du club qui en découle doit amener à la mise en place de commissions pour gérer tout cela. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour faire partie de ces commissions
- la nécessité de trouver d'autres créneaux, ce qui passera par l'utilisation des infrastructures des communes voisines (Lieuron, Mernel, Guer). La mise en place de créneaux y est souhaitable, mais sera difficile car il faudra des personnes pour les animer
- une question est désormais à se poser sur l'emploi au sein de l'association. L'embauche de deux salariés doit amener à se poser la question de la création d'un poste au sein du club à temps partiel ou complet avec peut être le partenariat de l'Office des Sports voire des autres clubs du secteur

Samuel Hochard laisse ensuite la parole aux personnalités présentes.

M. Pierre-Yves REBOUX, Président de la Communauté de Communes de Maure de Bretagne, tient à féliciter les dirigeants pour les résultats sportifs, la qualité de l'organisation de l'association, mais également pour l'ambiance qui y règne, qu'il connaît bien pour l'avoir fréquentée il y a quelques années. Mais il s'interroge également sur la situation financière difficile du club et en souligne la fragilité. Les compétences de la communauté de communes devraient s'élargir au cours des prochaines saisons et cela devrait avoir des conséquences sur la vie associative et notamment sportive, tant au niveau de la distribution des subventions que de l'utilisation des infrastructures existantes ou à venir.

M. Olivier FROUIN, Président du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, souligne les qualités sportives mais aussi humaines au niveau de l'ambiance, d'une association qu'il connaît bien, pour en faire partie alors qu'il habite à près d'une heure de Maure de Bretagne.

7-Remerciements

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président tient à remercier un certain nombre de personnes pour leur participation à la vie de l'association :

- les adhérents sans qui le club n'existerait pas
- les membres du conseil d'administration pour leur travail, ainsi qu'une équipe de plus en plus active dans et autour du comité directeur
- la municipalité de Maure de Bretagne pour l'utilisation de la salle omnisports, pour ses subventions et pour les interventions des services techniques

- la municipalité de Mernel, pour l'utilisation de la salle des sports et leur subvention
- les municipalités de Comblessac, Les Brulais, La Chapelle Bouexic, Loutehel et Lieuron pour leurs subventions
- l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure Pipriac pour ses interventions et plus particulièrement Franck Jourdan pour son investissement aussi bien professionnel que personnel
- la D. R. D. J. S. pour sa subvention via le F. N. D. S. et ses informations
- les responsables d'équipes et des différents secteurs de compétition
- l'équipe de bénévoles qui s'est étoffée notamment lors de l'organisation des tournois
- les parents qui ont suivi leurs enfants tout au long de la saison et qui ont organisé les transports sur les tournois dans une ambiance très conviviale
- les différents sponsors et partenaires directs et indirects pour leur aide, notamment en dotations de tournois et plus particulièrement Guichen Sports
- la presse avec qui de très bonnes relations sont entretenues
- tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club.

7-Questions diverses

Le club se déplace vendredi prochain à Laillé pour la traditionnelle soirée Bad Merguez. Les inscriptions seront closes ce soir.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

8-Elections

Le Président énonce la composition de l'ancien conseil d'administration, ainsi que les membres rééligibles et sortants.

Composition de l'ancien comité directeur : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Aurélien LAURENT (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe), Olivier BILY, Patrice BUIS, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL (membres).

Membres rééligibles : Natacha BERTIN, Patrice BUIS, Jean-Marie CONSTANT, Samuel HOCHARD, Aurélien LAURENT, Fabrice PINEL, Sylvie PRIOUL.

Sortants rééligibles : Gisèle BEBIN, Olivier BILY, Stéphanie CORDION, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME.

Sortants définitifs : aucun.

Le Président demande si, au sein de l'assemblée, il y a des candidats à l'élection au comité directeur. Tous les sortants rééligibles se présentent ainsi que 3 nouveaux candidats : Valérie BILY, Philippe CARVILLE et Soizic PONGERARD.

L'assemblée générale procède alors au vote à bulletin secret. 41 votes sont pris en compte. Les bulletins sont dépouillés par Véronique GUEHENNEUC et Samuel HOCHARD. Les voix sont comptabilisés par Françoise HUET et Sylvie PRIOUL.

Résultats des votes : 41 voix pour chacun des 8 candidats, 1 voix pour Christian RAY.

Membres du nouveau comité directeur : Gisèle BEBIN, Natacha BERTIN, Olivier BILY, Valérie BILY, Patrice BUIS, Philippe CARVILLE, Jean-Marie CONSTANT,

Stéphanie CORDION, Olivier FROUIN, Frédéric GUILLAUME, Samuel HOCHARD, Aurélien LAURENT, Fabrice PINEL, Soizic PONGERARD, Sylvie PRIOUL.

Le nouveau conseil d'administration se réunit et procède à l'élection de son bureau.

Composition du nouveau bureau directeur : Samuel HOCHARD (Président), Jean-Marie CONSTANT (Vice-Président), Natacha BERTIN (Trésorière), Stéphanie CORDION (Trésorière adjointe), Aurélien LAURENT (Secrétaire), Gisèle BEBIN (Secrétaire adjointe).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, le Vice-Président et la Secrétaire de Séance.

Le Président
M. Samuel HOCHARD

Le Vice-Président
M. Jean-Marie CONSTANT

Le Secrétaire
M. Aurélien LAURENT